

HAÏTI

nouvelles
images d'

BULLETIN MENSUEL DU COLLECTIF HAÏTI DE FRANCE Supplément à Une Semaine en Haïti

Editorial

octobre 2010 - n°90

L'année 2010 aura été celle de la question radicale : être mort ou vivant. Ampleur mais aussi impuissance des sauvetages, amputations et plaies à soigner, c'était cela l'urgence.

Se soucier de la santé, c'est-à-dire soigner, guérir, prévenir les maladies, accompagner, ce sont des questions qui se posent dans la durée. Durée d'une vie, durée d'une culture, durée d'une politique responsable.

Comment les soins de la santé sont-ils vécus et pratiqués aujourd'hui en Haïti, avec quels acquis, avec quels problèmes et quels projets dans cette phase de reconstruction? Voilà les questions auxquelles deux médecins haïtiens nous permettent de réfléchir.

L'annonce, au moment où nous mettons sous presse, de plus de 200 morts du choléra dans l'Artibonite où, loin de la capitale, des réfugiés du tremblement de terre vivent encore dans des camps, souligne la gravité de ces questions. Aux conditions sanitaires déplorables et aux risques de contagion de ces camps s'ajoute l'insuffisance des hôpitaux et de la médecine locale que déplorent les Docteurs Liautaud et Henrys.

La santé en Haïti : alerte !

La santé des Haïtiens, une bataille difficile

Le séisme du 12 janvier 2010 a bouleversé complètement la situation sanitaire d'Haïti : hôpitaux et centres de santé détruits, blessés gravement atteints nécessitant une prise en charge immédiate.

Face à l'urgence des besoins, les ONG ont tenté de suppléer aux services détruits, dans des conditions très difficiles et c'est peut-être le moment de souligner l'étonnante ampleur de la solidarité mondiale, remarque Bernard Liautaud dans une interview du journal « *La lettre Esther* », (n° 41 - juin 2010). Elles se sont massivement mobilisées pour la phase aigüe du sauvetage des vies et des interventions médicales d'urgence.

Le rôle important des professionnels de santé haïtiens

La présence des professionnels haïtiens sur place ou provenant en grand nombre de la diaspora a été quelque peu masquée par le nombre et la diversité des équipes internationales.

Par ailleurs, il faut rappeler que les hôpitaux haïtiens privés et publics qui avaient subsisté après le tremblement de terre se sont ouverts, largement et sans compter, aux malades et aux blessés et que les soins médicaux sont ainsi devenus gratuits dans toutes les zones affectées, tant dans le secteur public que dans le secteur privé, qu'il soit humanitaire ou à but lucratif. Ainsi, l'accessibilité aux soins, par la forte augmentation de l'offre de service, par leur proximité, par leur gratuité, a

considérablement augmenté et a certainement atteint un

niveau jamais connu auparavant. On peut signaler aussi, en passant, que la qualité des soins s'est elle aussi améliorée, du moins dans certaines institutions, grâce à des technologies apportées par l'aide internationale : tests rapides pour le diagnostic de la malaria, appareils portables d'échographie, télémédecine...

Mais cette forme d'aide, réellement gratuite, a pourtant aujourd'hui une conséquence inattendue : la faillite de nombreuses institutions privées que nul n'a aidées financièrement après la mise à disposition sans frais de toutes leurs ressources humaines et matérielles. Parmi les besoins urgents, il ne faut pas négliger cette disparition du maigre, mais essentiel, tissu médical et hospitalier haïtien. La sécurité sanitaire à long terme du pays exige le refus d'une politique de substitution totale par des professionnels étrangers. Il faut trouver les moyens de recapitaliser le secteur sans oublier la remise sur pied des facultés nationales de médecine et de pharmacie. Une réflexion doit donc être menée sur le financement de la santé : part du budget national à lui attribuer, subventions, participation des bénéficiaires, mutuelles...

Tuberculose et sida

Le Docteur Liautaud (membre fondateur du GHESKIO – Groupe Haïtien d'Etude du Sarcome de Kaposi et des Infections Opportunistes) s'inquiète plus particulièrement des questions posées par les malades atteints de la tuberculose et du sida. L'incidence de la tuberculose est grande en Haïti avec 14 000 nouveaux cas diagnostiqués chaque année. Le sanatorium de Port-au-Prince et le centre antituberculose Sigueneau qui prenait en charge 186 patients à Léogane avec une unité toute neuve, dédiée aux cas multirésistants, ont été complètement détruits. Le GHESKIO a établi deux camps distincts pour les tuberculeux bacillifères et pour ceux qui étaient connus porteurs de souches multi-résistantes. Au total, 58 tuberculeux ont été hospitalisés par le GHESKIO, entre février et mai. A Sigueneau aussi, les sœurs ont pu récemment reprendre les services, sous des tentes, avec une quinzaine de patients. Cela souligne la complexité de la prise en charge dans une situation apocalyptique où il faut loger, isoler, nourrir des patients, souvent coinfectés par le VIH et la tuberculose, avec des traitements parfois lourds, pour vaincre les résistances.

Quant au sida, le Docteur Liautaud rappelle que les statistiques de 2003 à 2006 démontrent clairement que, si la prévalence du VIH dans la population a régressé de 8 à 2,2%, la répartition dans le pays est très inégale, la grande majorité des PVVIH résidant dans la capitale ou sa périphérie. Or, c'est précisément la zone la plus touchée par le séisme, celle qui alimente majoritairement les camps de réfugiés et les migrants vers la province. De nombreux reportages rapportent la promiscuité régnant dans les camps, la dislocation des familles, la vulnérabilité des adolescents et des femmes, ainsi que des actes de violence favorisés par une police nationale peu

ou pas présente. Les violences sexuelles atteignent un niveau élevé, certains parlent d'épidémie de grossesses post-séisme.

Avec les problèmes quotidiens de nutrition et de survie passés au premier plan, les défis sanitaires posés par les logements improvisés, les risques épidémiques renforcés par la saison des pluies (paludisme, dengue, typhoïde et maladies diarrhéiques), la priorisation de la lutte contre le VIH ne peut plus tenir la même place. Les sommes consistantes consacrées spécifiquement contre ce fléau par le PEPFAR (Fonds du Président des Etats-Unis) et par le Fonds Mondial des Nations Unies, avant le séisme, dépassaient largement tous les autres investissements dans le domaine de la santé, ce qui créait tensions et frustrations parmi les responsables et les travailleurs de santé œuvrant dans d'autres domaines. Il est difficilement concevable d'accentuer les disproportions dans l'allocation des fonds de l'aide humanitaire, et pourtant, il faudrait augmenter largement les budgets alloués à la lutte contre le VIH puisque l'augmentation menaçante de l'incidence nécessite des mesures puissantes si on ne veut pas perdre les acquis de plus de 25 ans de lutte en Haïti.

Les soins obstétricaux

Le Docteur Henrys, lui, attire l'attention sur les soins obstétricaux. Il observe que, même au moment où, après le tremblement de terre, l'offre de soins médicaux ayant augmenté, l'accessibilité aux soins obstétricaux était très réduite, du fait de la destruction de certaines institutions certes, mais aussi parce que les soins obstétricaux n'étaient pas toujours pris en compte dans le paquet des services prioritaires d'urgence fournis par les organismes d'aide. Une grande leçon à tirer, dit-il, est qu'il faut inscrire les soins obstétricaux dans les soins d'urgence en période de crise.

Il écrit ceci : « La santé de la reproduction est probablement le domaine ayant été le plus durement atteint en terme d'accès. La réduction de la mortalité maternelle a cependant été adoptée, il y a quelques années, par le MSPP comme la porte d'entrée de la réforme du secteur de la santé. La situation actuelle exige qu'on y porte encore plus d'attention. Le projet des soins obstétricaux gratuits n'a certainement pas encore eu l'impact escompté. Seule une forte et rapide extension moyennant un financement adéquat, liée à une grande participation communautaire, lui permettra des résultats significatifs en un temps relativement court. La recherche de cette participation communautaire doit tenir compte du rôle qui sera attribué aux matrones traditionnelles, encore extrêmement présentes, rôle à définir avec les communautés. Il est de toute façon souhaitable que les matrones soient supervisées par les sages-femmes diplômées au fur et à mesure du déploiement de celles-ci.

Le docteur Henrys poursuit, à propos de stratégies nouvelles ou bien négligées : « En réponse au

tremblement de terre la stratégie de mise en place d'équipes mobiles a surtout été développée par des ONG. Rappelons que la stratégie de cliniques mobiles a déjà été expérimentée dans le système de santé haïtien., Elle pas dépassé le stade de projet, ayant été abandonnée probablement par manque de financement. Elle a aussi manqué d'ancrage dans les communautés, ayant simplement consisté en services apportés à celles-ci sans leur véritable participation à sa mise en œuvre. La situation créée par le séisme, qui risque d'être aggravée dans les prochains mois par d'autres calamités, (inondations au cours de la prochaine saison pluvieuse, effets de la prochaine saison cyclonique), exige que l'on perçoive les cliniques mobiles non pas comme une stratégie provisoire mais plutôt comme appelée à durer et à évoluer. Elle contribuera certainement au maintien de l'accessibilité aux soins. Pour la rendre plus efficace, un lien constant doit être établi avec des structures communautaires. Ainsi des postes de santé tenus par des auxiliaires et des agents de santé doivent permettre un premier tri de patients ainsi que le suivi et l'accompagnement de ceux qui auront été mis sous certains traitements spécifiques par la clinique mobile (ex DOTS). Postes de santé et cliniques mobiles doivent aussi avoir un lien avec des comités de santé, établis dans la communauté, garantissant sa participation et un certain degré d'appropriation par elle du processus.

Il importe, par ailleurs, de définir le paquet d'interventions à délivrer par ces cliniques mobiles en fonction du paquet minimal de soins, les populations cibles qu'elles doivent desservir et leurs liens avec les structures fixes. Un paquet de base doit être adopté auquel pourra s'ajouter au besoin d'autres types d'intervention (ex soins prénatals s'ils ne sont pas déjà inclus, approche communautaire en santé mentale, soins ophtalmologiques de base,...).

Le développement de la stratégie des équipes mobiles, actuellement mise en place grâce à une forte part de bénévolat, doit disposer d'un budget adéquat vu la logistique qu'elle nécessite. Si ce budget semble important les bénéficiaires à en tirer pour la population paraissent considérables : amélioration de l'accès aux soins, contribution à la réduction de la mortalité maternelle, de la mortalité juvénile-infantile, approche citoyenne de la santé....

Comment (re)construire un système cohérent ?

Il apparaît donc clairement que la reconstruction d'un système de santé cohérent s'impose, dit Bernard Liataud. Pour Daniel Henrys, le brassage de populations à la suite du séisme impose une approche nouvelle de l'offre de soins. Reconstruction ou construction, dit l'un. Le constat est fait que le secteur de la santé était fort déficient avant la catastrophe, dit l'autre. Mais l'organisation des secours, malgré un manque de coordination, a montré à la population que les choses peuvent se faire autrement.

Il paraît impensable de revenir à la situation antérieure, la population en demanderait des comptes tôt ou tard et le devoir d'innover s'impose.

Comment construire un système de santé cohérent sans le raccorder à la reconstruction du pays et sans mettre en place des instances dirigeantes réellement démocratiques, c'est-à-dire offrant un avenir décent à une majorité d'exclus n'ayant, depuis fort longtemps, qu'un accès limité à une éducation sérieuse et n'ayant aucun ascenseur social à sa portée ?

Le plan international de reconstruction actuellement mis en route devrait répondre à ces préoccupations générales. Tout le monde en est conscient : la refondation est un défi immense que les ressources présentes d'Haïti ne lui permettent pas d'affronter sans un support majeur et à long terme des pays amis.

La France fait beaucoup en Haïti, mais peu si on considère ses responsabilités historiques et ses liens culturels avec ce pays. Le savoir-faire français, par exemple dans la prise en charge globale du patient VIH, n'a pas encore été transféré dans cette ancienne colonie, membre à part entière du monde francophone. Peut-être le moment de le faire est-il venu ?

Le docteur Bernard Liataud, né à Port-au-Prince, a fait ses études à Strasbourg où il s'est spécialisé en Dermatologie et M.S.T. Il exerce et enseigne à Alger puis à Port-au-Prince où il fonde en 1982 avec 8 autres professionnels le GHESKIO (Groupe Haïtien d'Etude du Sarcome de Kaposi et des Infections Opportunistes). Depuis 2001, il est praticien hospitalier dans le service des maladies infectieuses et tropicales du C.H.U. de Fort-de-France où il coordonne la coopération régionale sur le Sida.

Le docteur Daniel Henrys, spécialiste en santé communautaire, a été ministre de la santé pendant sept mois dans le premier gouvernement d'Aristide, avant de donner sa démission. Il a été consultant national pour plusieurs agences internationales des Nations-Unies et il est actuellement chargé du volet « Santé-Droits » du Projet Martissant¹ de la FOKAL (Fondation Connaissances et Liberté).

N.I.H les remercie l'un et l'autre

¹ Voir NIH n°64 mars 2008

ACTUALITE DU MOIS...

Une rentrée scolaire dans un Haïti en reconstruction

La plupart des établissements scolaires n'ont pas rouvert leurs portes, lundi 4 octobre, à l'occasion de la réouverture officielle des classes pour l'année académique 2010-2011. Plus de 8 mois après, le contexte post-séisme est encore marqué par des traumatismes ainsi que par l'attente d'une amélioration des structures d'accueil. Les différentes épreuves officielles d'Etat (6e et 9e années fondamentales, baccalauréat première et deuxième parties) se tiendront entre fin juin et mi-juillet 2011, suivant la planification faite par le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle (Menfp) en Haïti.

Formation à distance gratuite pour 600 jeunes Haïtiens, à partir d'un partenariat avec la France

600 étudiantes et étudiants haïtiens vont recevoir, gratuitement, une formation à distance dans le cadre d'un programme inauguré, le 27 septembre, à Pétionville (à l'est de Port-au-Prince, la capitale), par le Ministère haïtien de l'éducation nationale et de la formation professionnelle (Menfp).

Ils ont été sélectionnés après un concours organisé par la Faculté des Sciences de l'Université d'État d'Haïti (Ueh). La formation, qui porte sur la gestion, l'informatique, le génie civil, et l'aménagement, sera dispensée par le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) et sanctionnée par un diplôme de ce même établissement.

Le besoin de logements décents

8 mois après le tremblement de terre, la satisfaction du droit à des logements sociaux durables et décents (autres que les tentes) continue d'être l'objet de revendications, sans cesse exprimées par les personnes déplacées. En visite dans le pays, cette semaine, l'expert indépendant des Nations Unies sur la situation des droits humains en Haïti, le français Michel Forst, a réitéré sa demande d'un moratoire sur les expulsions qui, selon lui, sont « illégales » et se font sans l'aval d'une autorité judiciaire.

Une nouvelle configuration de Port-au-Prince

Depuis la mi-août, des camions portant l'insigne "Haiti recovery group" (HRG) – un partenariat entre AshBritt Inc des Etats-Unis d'Amérique et GB Group (Haïti) - défilent dans une aire du centre-ville de la capitale Port-au-Prince, déclarée d'utilité publique, le 2 septembre par le gouvernement.

Les terrains retenus, dans la délimitation définie, serviront à l'aménagement du nouveau centre-ville de Port-au-Prince et à la relocalisation des institutions publiques.

Aucun plan d'opérationnalisation n'est encore publié, ni les aménagements qui seront effectués en dehors de l'aire identifiée comme "d'utilité publique".

La production agricole post-séisme

Les baisses sensibles, enregistrées dans diverses filières, suite au séisme du 12 janvier 2010, n'ont pas, outre mesure, affecté les rendements dans la production agricole pour 2010 en Haïti, comparés aux résultats de 2009.

La Fao prévoit un accroissement de 15% de la production de riz dans les zones irriguées touchées par le séisme, où les disponibilités d'eau, d'engrais, de semences et de crédit sont meilleures qu'en 2009, grâce à l'assistance de la Fao et d'autres entités des Nations Unies.

Les efforts conjoints ont permis de distribuer des intrants à 72 000 familles agricoles dans les zones affectées dans le tremblement de terre et les zones rurales, en vue de la campagne de semis de printemps qui représente 60% de la production agricole en Haïti.

Engagement de 295 mille dollars américains de la Fondation Prince Charles pour la reconstruction d'une partie de Port-au-Prince

Par un apport de 295 000 dollars américains [US \$ 1.00 = 41.00 gourdes ; 1 euro = 55.00 gourdes], la Fondation Prince Charles fournira une série de propositions sur l'organisation spatiale d'un périmètre de la capitale Port-au-Prince, déclaré d'utilité publique, le 2 septembre écoulé.

Le mardi 21 septembre, le ministère haïtien de l'économie et des finances et la Fondation Prince Charles ont signé un accord spécifiant, entre autres, le type de plan souhaité par le gouvernement (qui apportera une part financière tirée du trésor public) et les conditions financières de la coopération.

Il s'agit d'environ 200 hectares que le gouvernement entend transformer en un centre administratif et financier.

Après les pays d'Amérique du Sud, les Caraïbes mettent en place un fonds de reconstruction pour Haïti

Les pays des Caraïbes s'engagent à promouvoir, dans les forums régionaux et internationaux, des contributions au fonds de la communauté caribéenne pour la reconstruction en Haïti (fonds Caricom-Haïti), une initiative prise le 17 septembre 2010, à l'issue du 3e sommet entre Cuba et les 15 Etats membres de la Caricom.

Le fonds Caricom-Haïti, dont le montant n'a pas été déterminé par les participantes et participants au sommet de Cuba « Pour une Caraïbe unie et solidaire », compte faciliter la participation du secteur privé régional dans la reconstruction et le processus de relèvement d'Haïti.

Haïti : La vulnérabilité environnementale de plus en plus inquiétante

La vulnérabilité environnementale de l'ensemble du territoire national en Haïti revient, de manière plus inquiétante, dans l'actualité en ce début du mois d'octobre 2010, environ 2 mois avant la fin de la saison cyclonique qui s'étend, chaque année dans la région des Caraïbes, du 1er juin au 30 novembre.

Ces dernières semaines, les pluies continuent de plus belle sur la plupart des départements géographiques, avec beaucoup de violence (forts vents et orages) en certains endroits, quasiment sans interruption dans d'autres.

A côté des conséquences énormes pour les personnes déplacées, après le tremblement de terre, une bonne partie de la zone métropolitaine de Port-au-Prince est privée d'électricité publique depuis le 24 septembre. Au moins 31 circuits de distribution, dans le réseau de la compagnie d'Etat "l'Electricité d'Haïti", ont subi de graves dommages pendant la tornade du 24 septembre, au cours de laquelle des câbles de haute tension sont tombés.

Des pratiques illégales signalées au premier jour de la campagne électorale

Des pratiques, interdites par la loi électorale, sont signalées par le Conseil électoral provisoire (Cep) au premier jour de la campagne électorale pour les élections, présidentielle et législative, du 28 novembre prochain.

Oxfam propose de faire de l'agriculture un axe prioritaire dans la reconstruction d'Haïti.

L'organisation internationale Oxfam convie le gouvernement haïtien, la communauté internationale et les bailleurs, à faire de l'agriculture une priorité, dans le cadre de la reconstruction d'Haïti, et à favoriser le développement des zones rurales.

Évaluant les problèmes et les contraintes du secteur agricole, l'organisation internationale recommande à l'État haïtien de faciliter l'accès au crédit pour les petits agriculteurs, d'accorder une assistance juridique aux citoyennes et citoyens des zones rurales dans les deux langues officielles, d'améliorer la sécurité foncière, de formuler des politiques agricoles qui tiennent compte des rôles des femmes dans la commercialisation agricole, de réhabiliter et d'étendre les infrastructures rurales (axes routiers et installations d'irrigation) et de décentraliser les services administratifs et fiscaux des institutions gouvernementales.

Elle plaide aussi pour un appui au secteur agricole, sous forme de subventions et non sous forme de prêts, de la part des institutions financières internationales, laquelle contribution aiderait à revitaliser le réseau de centres décentralisés de recherche agricole par une intégration appropriée dans toutes les activités favorables à l'agriculture haïtienne.

VU DANS LA PRESSE ET DANS L'ÉDITION...

Le Monde Haïti lance un programme de retour pour ses cadres expatriés.

J-M. CAROIT, in *Le Monde*, 30 septembre 2010

Le gouvernement veut mobiliser les compétences de la diaspora afin de reconstruire le pays.

Recourir aux cadres de la diaspora pour pallier le manque de ressources humaines en Haïti : l'idée a souvent été évoquée ces dernières années. Elle a pris une nouvelle actualité après le terrible tremblement de terre du 12 janvier...

Afin de « promouvoir le transfert de compétences », le ministre des Haïtiens vivant à l'étranger, Edwin Paraison, vient de lancer un « programme de mobilisation de la diaspora ». Toutefois pour éviter les déconvenues il a préféré démarrer modestement.....

« Nous allons commencer par la fonction publique, mais le secteur privé pourra également bénéficier de ce transfert de compétences, explique le ministre. Chaque ministère et organisme autonome devront définir leurs besoins en ressources humaines. Il ne s'agit pas de rapatriement définitif mais de renforcer les cadres sur place par des transferts de connaissances sur des périodes allant de six mois à un an. » (...)

Le programme est fondé sur le volontariat, « avec des gratifications comparables à ce que reçoivent les cadres haïtiens et des facilités pour le logement et le transport », selon M Paraison.

« Nous souhaitons qu'une certaine priorité soit accordée à aux cadres de la diaspora par les organisations non gouvernementales et les organisations internationales présentes en Haïti, lorsqu'elles cherchent à recruter, ajoute Edwin Paraison. Ces candidats ont l'avantage de connaître la langue et la culture. » (...)

« Les transferts de fonds de la diaspora atteignent 2 milliards de dollars (1,47 milliard d'euros) par an, plus du quart du produit intérieur brut, beaucoup plus que la coopération internationale. », rappelle le ministre.

A.C. JUILLET, in *Le Parisien*, lundi 18 octobre 2010

Leur présence (*NDLR celle des petits écoliers*) face au tableau noir tient presque du miracle. 4100 écoles ont été rasées par le tremblement de terre, dont un quart n'ont pas encore été déblayées. 2000 reçoivent de l'aide de l'Unicef : d'abord des tentes puis peu à peu, des structures en bois et tôles. Ici, l'organisation internationale compte participer au déploiement de quelque 4,2 milliards de dollars en cinq ans. (...)

Vous êtes ambassadeur de bonne volonté de l'Unicef, quel est le sens de cet engagement ?

J'ai la chance d'être reconnu, parce que j'ai fait partie de l'équipe de France. Pour moi, c'est tout à fait naturel de mettre cet atout au service de l'éducation des enfants. A Haïti, seulement un enfant sur deux allait à l'école avant le séisme, c'est inacceptable. Pour qu'un pays trouve ses leaders, ses intellectuels, ses ingénieurs de demain, il faut que ses enfants aillent à l'école. J'espère que je serai à la hauteur pour faire passer ce message et pour réveiller notre solidarité.



Haïti : le Bien et le Mal...

L. TROUILLOT, écrivain, in *Médiapart*, Samedi 18 Octobre 2010

« Citoyen haïtien, vivant en Haïti, partageant au moins en tant que témoin le quotidien des populations affectées par le séisme du 12 janvier 2010, ayant conscience de l'immensité des besoins et constatant le peu de réussite qui caractérise l'après, quand on aborde avec moi la question de «l'humanitaire», mon réflexe est de demander à mon interlocuteur de ne pas remuer le couteau dans la plaie et, par décence ou par politesse, de parler d'autre chose. (...)

En général l'humanitaire ne sauve pas de la précarité, il la soigne, au propre comme au figuré, et quand il devient majoritaire ou qu'il a un immense pouvoir de décision, comme c'est le cas en Haïti, la société est envahie un temps par des programmes-palliatifs mais a du mal à se reconstruire ou à se construire. Aujourd'hui, il est plus facile de trouver de l'argent pour l'éphémère que pour transformer la société : distribution versus production, etc.(...)

« La République des ONG », c'est le titre d'un article du quotidien haïtien le *Nouvelliste* en son édition du 10 octobre. Le représentant du Secrétaire général des Nations Unies en Haïti, cité par l'article, parle de structures «parallèles» aux structures étatiques et se lance dans un discours proche de la critique et de l'auto critique. Moi, citoyen haïtien, je pense au jour où la plupart des ONG partiront. Je doute qu'Haïti aura beaucoup changé. Or, c'est de cela qu'Haïti a besoin, plus que tout. »

LE FIGARO.fr Haïti redoute une épidémie de choléra dévastatrice

B. HUGUES et P. FREOUR, in *Le Figaro.fr*, Dimanche 24 octobre 2010

Près de 3000 personnes sont hospitalisés dans les hôpitaux et des centres de santé qui sont souvent dépassés par la situation. (...)

Le choléra est une maladie hautement contagieuse causée par une bactérie qui provoque de très violentes diarrhées. En l'absence de soins immédiats basés d'abord sur une réhydratation, cette déperdition gravissime de liquides - un malade peut perdre 10% de son poids en quatre heures- est souvent mortelle. (...)

Le gouvernement a appelé les Haïtiens à limiter leurs déplacements, à éviter de se rendre dans les zones de concentration de la maladie et à suivre les consignes sanitaires. (...)

La veille, le ministère de la Santé avait lancé un appel demandant à la mission de stabilisation de l'ONU déployée en Haïti de prendre en charge la distribution des médicaments qui sont fournis par des instances internationales. (...)

lemonde.fr avec AFP et Reuters, Dimanche 14 octobre 2010

L'objectif des autorités haïtiennes et des organisations humanitaires est en effet de contenir l'épidémie pour éviter qu'elle gagne Port-au-Prince, où la propagation s'avèrerait catastrophique dans les camps abritant quelque 1,3 million de sans-abris des conditions d'hygiène précaires.

Le Collectif Haïti de France

Lettre du Bureau à tous les adhérents du Collectif Haïti de France, n°3

Les Dernières Nouvelles...

Paris, le 20 octobre 2010,

Les Rencontres Nationales de Gaillac les 12 et 13 novembre vont nous permettre, à travers la méthodologie de montage des PROJETS, d'améliorer les échanges avec nos amis haïtiens pour aller vers de vrais PARTENARIATS. Ces rencontres devraient aussi aboutir à trouver les moyens de renforcer les associations franco-haïtiennes et les collectifs ou réseaux régionaux. Nous avons tous besoin de nous retrouver pour créer une dynamique et nous ressourcer à la culture du peuple haïtien, toujours aux prises avec beaucoup de difficultés. Venez avec vos bonnes idées !

Le 29 septembre, des représentants du **Bureau de la PAFHA (Plateforme des Associations Franco-Haïtiennes)** sont venus au local de la rue Voltaire pour examiner avec nous les thèmes sur lesquels nous voulons travailler ensemble : **appuyer les associations porteuses de projets en Haïti**, avec des actions menées aussi bien en France qu'en Haïti, **intervenir sur les atteintes aux droits humains et aux difficultés rencontrées par les migrants** (état civil et exigences excessives des autorités françaises). Le 4 octobre, nous avons effectué une démarche commune auprès de l'AFD (à suivre). Le 30 octobre, auront lieu les Journées Portes Ouvertes des Associations franco-haïtiennes organisées par la PAFHA.

Des informations sur la vie et les finances du Collectif : Emeline SAUVIGNET est fidèle à son poste et oriente son travail principalement sur les Associations. **Le contrat à durée déterminée de Cindy DROGUE** a été renouvelé depuis le 2 octobre pour 3 mois supplémentaires et nous espérons que le dossier de projet déposé à la Fondation de France mi-octobre permettra de financer son poste pour passer à une durée indéterminée. C'est elle qui assure la coordination des rencontres avec

une vingtaine d'ONGs françaises qui interviennent en Haïti et qui se réunissent tous les mois à Paris : ce regroupement s'appelle **l'Espace de Partenariat Franco-Haïtien (EPFH)**. Le rôle de l'EPFH a été important dans les semaines et les mois qui ont suivi le séisme. Les résultats de ces échanges et de ces dialogues sont utiles dans des structures françaises mais ils sont partiellement répercutés au niveau européen dans un autre regroupement appelé la « **Coordination EUROPE HAÏTI** » que Cindy suit également. Le Bureau a décidé de verser des cotisations à ses deux structures pour bien montrer l'engagement du Collectif.

Le stage de Quentin LEAL qui était centré sur « **l'Info-Com** » s'est achevé après 6 mois, le 11 septembre : il a permis l'amélioration du site Internet qui est encore sous-utilisé, la parution régulière de USH (Une Semaine en Haïti) et de NIH (Nouvelles Images d'Haïti) en collaboration avec la commission mandatée par le CA du CHF, ainsi que la **production de 2 très belles plaquettes que nous vous demandons de diffuser autour de vous**. La première présente le Collectif avec les possibilités d'adhésion et d'abonnement, nous comptons sur vous pour faire connaître les actions du CHF. La seconde plaquette relance la campagne « Solidaires des éleveurs haïtiens » avec une belle photo en tête. Nous menons cette campagne avec VETERIMED en Haïti et AVSF (Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières). L'objectif sur lequel nous nous sommes engagés est d'arriver à l'achat de 100 vaches dans l'année. **Une nouvelle stagiaire**, Barbara DAMBREVILLE, va venir pour 3 mois (début novembre à fin janvier). Elle continuera le travail « infocom » de Quentin et commencera une enquête sur les associations du Collectif et leurs partenaires haïtiens.

Les préparatifs du 12 janvier 2010 : « Nou p ap janm bliye 12 janvyè 2010 ». Le CA du 20 octobre validera un **texte d'appel commun**. Mais prévoyez dès

maintenant des manifestations dans vos villes et régions : ce serait bien de privilégier des démarches qui mettent en valeur les différents aspects de la CULTURE haïtienne. Des démarches auprès des élus des collectivités locales peuvent être envisagées pour les informer de nos actions

et pour prévoir la mise en place de projets.

Pour le Bureau,
le Président Paul Vermande

Rencontre entre le CHF et les associations franco-haïtiennes d'Alsace

Samedi 23 octobre 2010, Paul Vermande et Emeline Sauvignet, sont allés à la rencontre des associations franco-haïtiennes d'Alsace. Un problème de calendrier a fait que seules deux associations sur une dizaine invitées étaient présentes : Men Kontre et Terre des Hommes 68.

Men Kontre est une association créée en 1998 et a soutenu le Père Franz Lichtlé dans ses démarches de construction d'un citerne d'eau à Jacmel, d'une radio locale à Pont Sondé, d'un projet de reboisement et, suite au séisme, d'un orphelinat sur l'Île à Vache.

L'association Terre des Hommes 68 a travaillé avec

Justice et Paix aux Gonaïves sur la question des droits des Femmes, puis avec Caritas à Cap Haïtien sur la formation des maîtres. Depuis quelques années, ils soutiennent, via Terre des Hommes Genève, le Foyer Maurice Sixto qui accueille les enfants *restavèk*.

Les participants ont ensuite discuté sur les notions de « partenaire », de « correspondant », d'« interlocuteur » en Haïti. Il s'est avéré que la question de l'interculturalité était au cœur du débat. Il a été conclu qu'il est nécessaire de dépasser ses préjugés sur l'Autre pour être solidaires avec Haïti.

Des nouvelles de la Coordination Europe-Haïti – COEH

L'assemblée générale de la Coordination Europe-Haïti a eu lieu le 30 septembre à Bruxelles. Un premier tour de table a permis à chaque organisation de donner ses dernières nouvelles : UK Haiti Platform, Plateforme Suisse, Oxfam Solidarité, Entraide et Fraternité, CCFD, Secours Catholique - Caritas France, Woord en Dadd, Cordaid, Broederlijk Delen, ICCO, BBO, Collectif Haïti de France étaient présentes.

Divers points liés aux modalités organisationnelles de la Coordination ont été abordés. Le groupe de pilotage a été redynamisé dans ses fonctions. Il est composé d'Anne Mc Conell (UK Haiti Platform), Catalina Aneca (OXFAM), Rhoddy Petit (BD), Evert-Jan Brouwer (Woord en Dadd) et Cindy Drogue (CHF). Ce groupe de

pilotage s'est engagé à veiller à ce que l'information soit bien diffusée au sein de la COEH et à déterminer le contenu et la nature des actions de plaidoyer.

Else Boonstra de BBO, la lobbyiste avec qui travaille la COEH, a rencontré le comité de la COHE, Coordination Haïti-Europe, durant sa mission en Haïti au mois d'août dernier. La Coordination haïtienne a formulé des demandes pour une meilleure relation entre les deux Coordinations, un meilleur appui pour dialoguer avec la délégation de l'UE en Haïti. La COHE souhaite également que les deux coordinations élargissent leurs domaines de plaidoyer : au-delà des actions en faveur de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, il s'agirait de travailler sur l'éducation et la décentralisation.



Nouvelles Images d'Haïti est un bulletin du Collectif Haïti de France

21 ter, rue Vestaire - 75011 Paris - Tél : 01 43 48 31 78

contact @ collectif-haiti.fr / www.collectif-haiti.fr